

Coiffeurs, horeca, marchés...: chaque secteur se prépare au déconfinement

Comeos, la fédération du commerce, a préparé un plan de mesures obligatoires ou recommandées pour permettre la reprise de l'activité dans le secteur de la mode. D'autres secteurs se préparent également à une levée partielle du confinement.



AFP

Par P. Lt

Mis à jour le 23/04/2020 à 09:57

Le confinement est vieux de plus d'un mois. Et certains secteurs, malgré les mesures publiques de soutien, commencent à trouver le temps long et les charges, lourdes.

Les ambulants prêts à redémarrer

On est sceptique. On a peur d'être considéré comme un secteur événementiel », s'inquiète Léonard Monami, président de la Fenaca (Fédération nationale du commerce ambulant). Pourtant, les maraîchers et autres tenanciers de food-truck sont prêts pour reprendre l'activité. Et ils trépignent d'impatience. « Comme les grands magasins, nous pouvons adopter une série de mesures de précaution : gants, masque, gel... Un marché, c'est un supermarché à ciel ouvert. »

Un lieu où convergent pas mal de personnes. Léonard Monami en est conscient. Raison pour laquelle il préconise des réunions avec chacune des communes concernées. « Car ce n'est pas le même selon que le marché est organisé sur une rue, où il est plus simple de filtrer les entrées, ou sur une place ». Une séparation entre le chaland et les produits alimentaires serait mise en place. Et des barrières Nadar permettraient de filtrer les allées et venues à l'entrée du marché, voire de maintenir les personnes à une certaine distance des échoppes.

« Vous savez, quand deux personnes qui se font face, portent un masque, le risque de contamination est inférieur à 5 % », insiste le président de la Fenaca. C'est pourquoi, dans tous les cas de figure, les masques en tissu (avec filtre incorporé) seraient obligatoires. Des patrouilles de police, voire de stewards urbains pourraient informer les gens de cette obligation et veiller à son respect.

Léonard Monami espère avoir été entendu par Sophie Wilmès, à qui il a écrit la semaine passée. Car l'inactivité prolongée est lourde de conséquences. Pour les vendeurs de vêtements mais aussi pour ceux qui vendent des produits frais ou cuits. « Un camion magasin coûte entre 100.000 et 300.000 euros, calcule-t-il. Plus encore s'il est équipé d'un frigo ou d'une rôtissoire. Cela peut représenter des traites allant jusqu'à 3.000 euros par mois. » Dans ce contexte, la prime unique octroyée par la Région bruxelloise (4.000 euros) et la Région wallonne (5.000 euros) permet de tenir un mois sans rentrée. Au-delà, la situation devient compliquée.

La construction ne s'est jamais vraiment arrêtée

Le confinement, le secteur de la construction l'a vécu dehors. Les chantiers ont pu se poursuivre, à l'exception de ceux se déroulant dans des immeubles occupés ou pour lesquels trop de travailleurs étaient réunis. Puis, les difficultés organisationnelles (déplacer le personnel vers les chantiers) ou pratiques (l'arrêt des cimenteries et la pénurie de matériaux) ont freiné l'élan.

« Mais depuis lundi, les activités ont repris », explique-t-on à la Confédération Construction en signalant la levée des obstacles. Un rapide coup de sonde auprès d'une partie des 16.800 membres du secteur, montre qu'un tiers environ (34 %) de ceux-ci a totalement repris ses activités et que 20 % restent à l'arrêt complet. Bref, huit entreprises sur dix seraient déjà actives.

LIRE AUSSI [Sophie Wilmès au «Soir»: «Jamais nous n'avons mis une partie de la population de côté»](#)

Et cela devrait encore s'accroître dans les semaines qui viennent, à condition de lever certains obstacles. « Nous demandons aussi un redémarrage rapide de Voo, Ores, Resa ou la SWDE car nous avons besoin qu'ils se chargent des branchements des bâtiments que nous devons terminer et livrer », explique Francis Carnoys, directeur général de la Confédération Construction Wallonie. Laquelle attend également des pouvoirs publics qu'ils fassent montre de souplesse dans les délais impartis à l'exécution des marchés publics.

Coiffeurs et Horeca attendront encore

Reprendre, oui mais pas à n'importe quel prix ! Patrick Dumont, président de la Fédération sectorielle Coiffure.org, n'espère en rien figurer sur la liste des activités autorisées dès ce 4 mai. « Nous sommes pressés de redémarrer car les primes uniques versées par les Régions sont une bouffée d'oxygène mais restent insuffisantes pour que certaines PME puissent tenir plusieurs mois. »

Pour autant, il refuse de faire courir le moindre risque aux membres d'un secteur, fort de 21.400 entrepreneurs et de 14.100 salariés. « Nous attendons que le gouvernement émette des directives claires », ajoute-t-il. Sur le port du masque notamment. « Il faudrait des masques FFP2 pour le personnel. Or, le personnel de la santé en manque déjà », note-t-il. Par ailleurs, il redoute le retour au travail de salariés sans que l'on sache s'ils ont respecté les règles du confinement. « S'ils reviennent

puis tombent malades quelques jours plus tard, les employeurs devront leur verser le salaire minimum garanti », rappelle-t-il. Un coût financier qui pourrait être fatal à certains salons. Il demande au gouvernement de prévoir une prise en charge directe par l'Inami pour le personnel infecté par le Covid-19.

L'heure de la réouverture semble lointaine également pour les 55.000 établissements de l'Horeca belge. « Cela devra probablement se faire par phase, estime Thierry Neyens, président d'Horeca Wallonie. Mais même un redémarrage partiel nécessitera la totalité du personnel dans les restaurants, chacun assumant une fonction particulière. Il faudra peut-être limiter la carte et le nombre de tables. Et répercuter sur les prix le coût du matériel sanitaire du personnel. Ou encore, « revoir toute la logistique avec nos fournisseurs ». Avec des mesures spécifiques selon que l'on tient une friterie, une brasserie, un restaurant... Le secteur ne remettra donc pas le couvert avant la seconde moitié de mai. Au plus tôt !